



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur de la santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

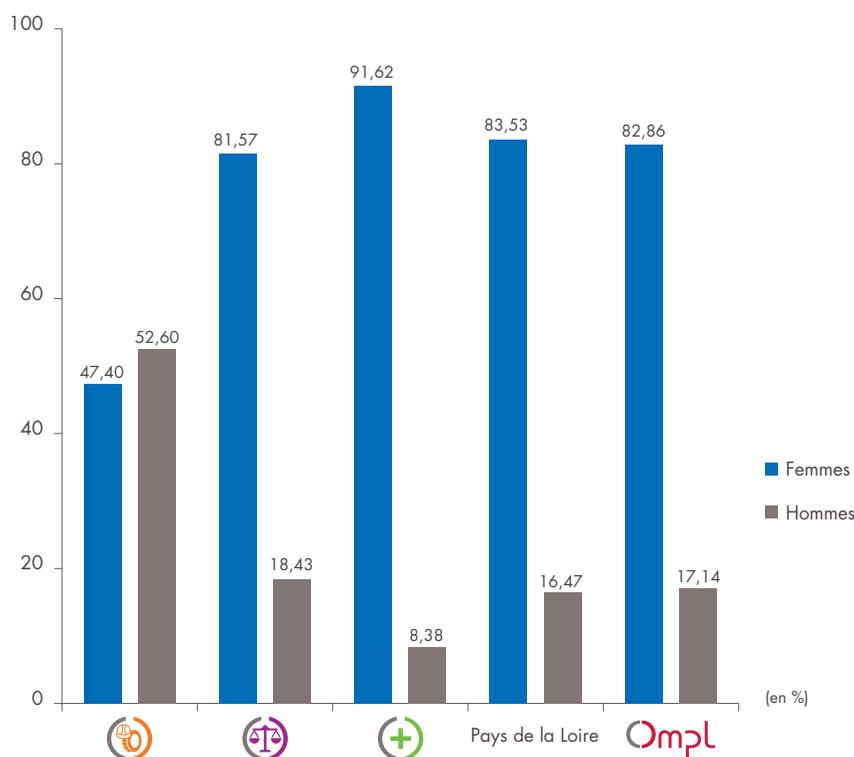


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 5 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la huitième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (15,73 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 62,69 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (11,21 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (72,97 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (73,05 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 649	47,40	1 830	52,60	3 479
	1 125	51,58	1 056	48,42	2 181
	99	45,00	121	55,00	220
	172	46,24	200	53,76	372
	253	35,84	453	64,16	706
	2 022	81,57	457	18,43	2 479
	129	83,77	25	16,23	154
	1 538	85,02	271	14,98	1 809
	46	53,49	40	46,51	86
	309	71,86	121	28,14	430
	14 799	91,62	1 354	8,38	16 153
	1 972	97,62	48	2,38	2 020
	1 882	89,92	211	10,08	2 093
	4 323	95,22	217	4,78	4 540
	5 408	88,22	722	11,78	6 130
	1 214	88,61	156	11,39	1 370
Pays de la Loire	18 470	83,53	3 641	16,47	22 111
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504